

**FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES  
DE L'UNIVERSITE DE NANTES**

# **Mode d'emploi des examens écrits à distance**

**[LE 10 DÉCEMBRE 2020]**

[www.droit.univ-nantes.fr](http://www.droit.univ-nantes.fr)



**UNIVERSITÉ DE NANTES**



**FACULTÉ DE DROIT  
ET DES SCIENCES POLITIQUES**

# I. AVANT LES EXAMENS

- ❖ **Vérifiez que votre boîte mail universitaire n'est pas saturée** ou en cours de saturation. Ce point est capital afin de recevoir toutes les informations utiles.
  - Pour éviter la saturation : videz votre corbeille / supprimer les messages envoyés / faites le tri dans les messages reçus et les pièces jointes volumineuses.
  
- ❖ Regardez le tutoriel vidéo
  
- ❖ Vérifiez que votre ordinateur vous permet de **lire des fichiers pdf**. Les sujets d'examen seront en effet au format pdf.
  
- ❖ Les examens se dérouleront sur la plateforme Madoc mais sur des **modules spécifiques** et non sur vos modules de cours habituels.
  - Vous serez **automatiquement inscrits** dans les modules qui vous concernent.
  - Vous recevrez quelques jours avant votre épreuve (et au plus tard la veille) un (ou des) **mail(s) sur votre boîte universitaire** vous annonçant l'affichage du ou des modules qui vous concernent.

**Cliquez sur le lien « voir ce message dans son contexte » ou sur le lien du module pour vous assurer que tout fonctionne correctement.**

  - Voici un récapitulatif des modifications pour **le semestre 1** :
  - Licences**
    - Licence 1 : le droit constitutionnel sera évalué en contrôle continu intégral (pas d'examen terminal)
    - Licence 2 : le droit administratif sera évalué en contrôle continu intégral (pas d'examen terminal)
    - Licence 2 : le droit pénal sera évalué par un écrit de 1 heure (au lieu de 2 heures)
    - Licence 2 : les Finances publiques feront l'objet d'un QCM de 30 minutes (au lieu d'un écrit de 1 heure)
    - Licence 3 Parcours science politique : en Introduction aux politiques publiques (avec TD), l'examen terminal est remplacé par un travail personnel à rendre
    - Licence 3 Parcours Europe : Introduction aux politiques publiques est évalué par le biais d'un travail personnel à rendre.
  
  - Master**
    - Masters 1, tous les examens se dérouleront en mode distanciel. Les épreuves terminales ne se réaliseront donc pas dans les locaux de la Faculté. Néanmoins, ceux qui auraient des difficultés liées à la connexion internet ou à l'équipement peuvent se faire connaître en amont, afin qu'une salle et/ou un ordinateur soient mis à leur disposition afin d'être dans les meilleures conditions pour composer.

- Le passage en distanciel implique que la nature ou la durée des épreuves soient parfois ajustées.
  - Quelques matières à TD sont susceptibles de passer au contrôle continu intégral, c'est-à-dire sans examen terminal.
  - Certaines évaluations peuvent aussi se faire au moyen de la réalisation d'un dossier à remettre.
- Masters 2, les examens pourront se réaliser en présentiel, en raison des faibles effectifs. Cela n'exclut pas la possibilité pour quelques épreuves depuis la plateforme MaDoc, si la discipline concernée le permet, ou en visio-conférence.
- ❖ *Pour les dispensés d'assiduité, quelle que soit votre année d'inscription : vous devez voir apparaître un module pour chacune de vos matières à TD.*
  - ❖ *Pour les étudiants bénéficiant d'un tiers-temps supplémentaire : votre module sera paramétré en conséquence.*

## II. LE JOUR DE L'ÉPREUVE

- ❖ **Connectez-vous 15 minutes avant** à votre espace Madoc et cliquez sur le module concerné de manière à être prêts au moment du lancement de l'épreuve.
  - **Préparez à l'avance le document** sur lequel vous allez écrire. **Indiquez impérativement sur toutes les pages de votre copie** : Nom - Prénom - N° d'étudiant - Année d'étude - groupe - matière à laquelle se rattache la copie. Numérotez les pages de votre copie (format "page 1 sur XX").
  - Si vous êtes prêts, vous pourrez **télécharger le sujet 5 minutes avant** le début de l'épreuve.
  - Si vous n'arrivez pas à ouvrir le sujet, **envoyez immédiatement un mail à l'enseignant responsable de l'épreuve** (son mail sera rappelé dans chaque module Madoc).

## III. PENDANT L'ÉPREUVE

- ❖ Une fois le sujet téléchargé, **composez sur un fichier « document » sur votre ordinateur**.
  - Que vous travailliez sous Libre Office ou Microsoft, **il faudra impérativement enregistrer votre copie en format pdf** pour la déposer sur Madoc.
  - Si vous n'avez pas d'ordinateur à disposition et que vous êtes **contraints d'écrire votre copie à la main**, vous devrez **scanner votre copie pour l'envoyer au format pdf** :
    - Soit avec une imprimante scanner si vous en avez une.
    - Soit *via* votre smartphone avec l'application CAMSCANNER téléchargeable gratuitement (pensez dans ce cas à l'installer avant).

- Les envois au format jpg (donc les fichiers photos) ne seront pas permis.
- ❖ S'agissant des documents autorisés : un principe de réalité nous empêche d'interdire la consultation de tout document, mais **cette situation n'autorise pas pour autant le plagiat comme cela a déjà été rappelé à plusieurs reprises.**
  - **La mention suivante apparaîtra sur tous les sujets** : « *Un travail issu d'une réflexion strictement personnelle et individuelle est attendu. Les copies seront systématiquement passées au crible d'un logiciel anti-plagiat. Le plagiat est une fraude passible de sanctions disciplinaires. Il consiste à recopier des phrases entières d'un autre auteur sans le citer entre guillemets et sans ajouter d'éléments de réflexion personnels* ».
  - **Les copies seront également comparées entre elles** via le logiciel anti-plagiat.

## IV. A LA FIN DE L'ÉPREUVE

- ❖ Votre copie sera à **déposer sur Madoc**, dans le module concerné.
- ❖ Un **délai de battement de 10 minutes** à la fin de chaque épreuve sera prévu afin de vous permettre de déposer votre copie.
- ❖ En cas d'impossibilité technique de déposer votre copie sur Madoc (et seulement dans ce cas), vous pourrez **envoyer votre copie par mail à l'enseignant responsable**, en veillant toutefois à **respecter le délai de battement de 10 minutes.**
  - N'attendez pas face à une impossibilité de dépôt sur Madoc, mais envoyez sans délai votre copie par mail.
  - Si votre copie est envoyée au-delà du délai de 10 minutes, ce sera considéré comme un **dépôt tardif.**

**Bon courage à tous pour cette session d'examens !**

**L'équipe de direction de la Faculté**